

2 Politique

Coopération Gabon-Guinée Conakry

Ali Bongo à l'investiture d'Alpha Conde



Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, félicitant son homologue guinéen.



Le président Alpha Conde recevant les attributs du pouvoir.

J.O.

Libreville/Gabon

Le chef de l'Etat a pris part hier à la prestation de serment de son homologue guinéen, réélu récemment à la tête de son pays. Plusieurs dirigeants africains ont également effectué le déplacement de la capitale de la Guinée, Conakry.

Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, comptait hier parmi les «

illustres hôtes » de la République de Guinée, à l'occasion de la prestation de serment du Président Alpha Conde.

Dans le cadre cérémoniel du palais Mohammed V de Conakry, le chef de l'Etat, ainsi qu'une dizaine de ses pairs d'Afrique centrale et de l'ouest ont assisté à une audience solennelle de la Cour constitutionnelle dirigée par son président, le haut magistrat Kèlèfa Sall. Parmi les autres chefs d'Etat, on pouvait noter la

présence de Michel Kafando du Burkina, Denis Sassou Nguesso du Congo-Brazzaville, Ernest Bai-Koroma de la Sierra-Léone, Ibrahim Boubacar Keita du Mali, Alassane Dramane Ouattara de Côte D'ivoire, entre autres.

C'est donc en deux temps que s'est déroulée cette cérémonie. D'abord au palais présidentiel, puis au siège de la Cour constitutionnelle. Au cours de son allocution d'investiture, le président Conde s'est dit

« très sensible aux amitiés » qui lui ont été adressées depuis sa réélection. Tout en exprimant la reconnaissance du peuple guinéen à tous les partenaires qui ont « accouru au chevet de la Guinée » depuis le déclenchement de l'épidémie de la fièvre à virus Ebola.

En outre, il a pris l'engagement solennel d'être sur de nombreux fronts, notamment celui de la lutte contre le terrorisme, le renforcement de la paix et de la cohésion nationale, ainsi

que la promotion des jeunes et des femmes. Un mois et demi après que cette même Cour a confirmé la réélection - avec 57,84 % des voix - du professeur Conde dès le premier tour, le premier président guinéen élu démocratiquement est venu lever la main droite et prononcer le traditionnel serment.

A l'issue de cette audience tenue devant près de mille invités, Ali Bongo Ondimba a souhaité saluer l'élu, dont

le second et dernier mandat débutera officiellement le 21 décembre. Les deux chefs d'Etat, engagés chacun dans un programme de réforme économique et de transformation sociale, se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui existent entre le Gabon et la Guinée.

A noter que cette prestation de serment sera suivie de l'installation officielle du président réélu le 21 décembre prochain.

Programme Graine

Le chef de l'Etat lance "Graine Ogooué-Lolo" aujourd'hui

Innocent MBADOUMA.

Koulamoutou/Gabon

Le président de la République, Ali Bongo Ondimba se rend, ce matin, dans la province de l'Ogooué-Lolo. Deux principales actions sont au centre de son séjour logovéen : le lancement du programme Graine et l'inauguration de

l'antenne régionale de la Cour des Comptes de Justice.

A propos de Graine, l'Ogooué Lolo constitue la quatrième province, après l'Ogooué-Ivindo, le Woleu-Ntem et la Ngounié, à voir ce vaste programme agricole démarrer effectivement. Comme dans les précédentes provinces, le chef de l'Etat doit rencontrer et motiver les futurs exploitants agricoles. La

cérémonie officielle de lancement du programme Graine va se dérouler à l'espace de fête du Centre de Documentation et d'Informations (CDI) de Koulamoutou.

De source bien informée, c'est environ 96 coopératives qui devraient recevoir, aujourd'hui, leur agrément des mains du président Ali Bongo Ondimba. Par ailleurs, 17 coopératives vont se voir

octroyer des documents fonciers sécurisant une superficie agricole qui leur sera octroyée par l'Etat. Soit de près de 670 hectares, précise un document de la Sotrader qui exécute le volet opérationnel dudit programme. Toujours au sujet des superficies agricoles à aménager, il convient de relever que 204 hectares de terrain sont préparés dont 22 hectares prêts pour le plan-

ting. L'autre événement au centre du séjour du chef de l'Etat devrait avoir trait au renforcement de l'Etat de droit et de la justice. A travers, notamment la proximité des institutions judiciaires d'avec le justiciable. Selon le programme provisoire du protocole d'Etat, lequel pourrait connaître des ajustements, il est prévu l'inauguration de l'administration régio-

nale de la Cour de Comptes.

Ce séjour du président de la République dans l'Ogooué-Lolo devrait être l'occasion pour les populations de communier et d'échanger avec lui. Déjà, dans la perspective de cette visite présidentielle, la ville s'est parée de drapeaux vert-jaune-bleu, pour accueillir le numéro un gabonais.

Miroir du Gouvernement

La colère d'Ali Bongo Ondimba

CELA n'arrive pas tous les jours qu'un chef de l'Etat s'en prenne directement à son gouvernement. Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, lors de son tour de ville le week-end écoulé, a donné raison à ceux qui estiment que l'équipe gouvernementale fait preuve d'un attentisme qui inquiète plus qu'il ne rassure. Beaucoup décriaient déjà le peu d'entrain de certains ministres à suivre la cadence des réformes et surtout à porter au pinacle l'exécution des chantiers sur le terrain. Alors que le moment du bilan approche à grande vitesse, personne ne comprend leur lourdeur. Malgré la multiplication des descentes du chef de l'Exécutif sur le terrain, le gouvernement donne l'impression de ne pas suivre. Pour l'avoir compris, il a décidé de mettre la pression. Il ne fait plus l'ombre d'aucun doute, à moins d'un an de

l'élection présidentielle, que certains n'ont toujours pas pris l'ampleur de ce scrutin. Moment crucial pour faire le bilan d'un septennat dont ils auront finalement plutôt participé à ralentir l'action.

A l'issue des visites, de jour comme de nuit, samedi passé, Ali Bongo Ondimba a lancé un ultimatum aux ministres en charge des Infrastructures et des TP, Jean-Pierre Oyiba, et celui de l'Energie, Guy-Bertrand Mapangou, et aux responsables du Conseil national de l'eau et de l'électricité (Cnee). Dans les brefs délais, il a demandé à ces derniers de s'activer pour que les choses bougent. Autant au niveau des travaux de voiries que de l'éclairage de Libreville et ses environs, tout devra être fait pour rétablir la norme. Sous-entendu que la capitale gabonaise retrouve sa splen-

deur d'antan. La colère du numéro un des Gabonais, loin d'être un coup d'épée dans l'eau, est là pour rappeler aux uns et aux autres leurs missions et obligations. Servir le pays. Non, comme peuvent le caresser d'aucuns, l'envie de se servir au point d'en oublier l'essentiel.

La semaine dernière, c'était l'annulation de l'ordonnance n°15/PR/2015 du 11 août 2015 qui dévoilait les carences du suivi d'un dossier qui incarne à lui seul la volonté des pouvoirs publics de doter le Gabon d'une justice exemplaire, collant au contexte évolutif actuel. A cela vient se greffer le constat amer fait samedi. C'est donc à croire que, malgré ce qui leur est reproché, les ministres ne semblent faire qu'à leur tête. Pourquoi? Parce que, c'est connu, le bâton vaut mieux que la carotte, afin de permettre au curseur

d'avancer dans le bon sens.

Leur patron, le chef du gouvernement, Daniel Ona Ondo, se doit de les rappeler à l'ordre sur les engagements pris à l'endroit des populations, qui attendent désespérément que leur quotidien soit plus reluisant. Responsable de la barque gouvernementale, il est clairement celui qui devrait user de tous les moyens pour rattraper certains actes manqués. A défaut de pousser les indécis vers la porte de sortie.

Pour être un fin politique, il sait que le temps n'a de sens que par l'œuvre qu'il accomplit. C'est dire que par les temps qui courent, il ne fait pas bon de traîner des boulets. Même si les intéressés se vantent d'être soutenus en haut lieu. Pourtant, là également, comme partout dans le monde, sont tapis des apprentis sorciers, supposés faiseurs de rois dont la force réelle

n'est perceptible nulle part. A longeur de journées, ils brassent de l'air, au prétexte qu'ils ont la capacité de maintenir ou pas un quidam au gouvernement. Au natif du canton Nye, lui qui maîtrise certaines cartes, de comprendre qu'ils font partie d'un décor qui tranche avec la réalité des faits. Et tant qu'il ne saura pas jouer de son poids, le risque de se faire avoir n'est pas loin. Ou de se laisser divertir par des prestidigitateurs qui peuvent, à coup sûr, causer sa perte, parce qu'il aura laissé faire.

Au lieu de céder aux chants des sirènes, l'heure est certainement à ramener un peu d'ordre au sein d'un groupe d'hommes et de femmes qui semblent, assurément, dormir sur leurs lauriers. L'occasion de la colère du chef de l'Etat lui en donne la force et les moyens.